

**4.66 Population migrante<sup>1</sup> âgée de 5 ans et plus, suivant le genre de localité de résidence en 1966 et 1971 (fin)**

Localité de résidence en 1966	Localité de résidence en 1971			Ensemble des migrants (suivant la résidence en 1966)	
	Régions métropolitaines de recensement <sup>2</sup>	Autres localités urbaines	Localités rurales <sup>3</sup>		
			Essentiellement non agricoles	Essentiellement agricoles	
<i>Nombre (milliers)</i>					
Localités rurales <sup>3</sup>					
Essentiellement non agricoles	196	201	125	38	560
Essentiellement agricoles	71	82	35	28	217
Hors du Canada	666	99	47	12	824
Résidence en 1966 non précisée	168	81	51	15	315
Ensemble des migrants (selon la résidence en 1971)	2.738	1.107	657	218	4.720
<i>Répartition proportionnelle (résidence en 1966)</i>					
Régions métropolitaines de recensement <sup>2</sup>	44.6	26.8	30.7	29.3	37.8
Autres localités urbaines	15.2	31.4	30.0	28.1	21.7
Localités rurales <sup>3</sup>					
Essentiellement non agricoles	7.1	18.1	19.1	17.3	11.9
Essentiellement agricoles	2.6	7.6	5.3	12.9	4.6
Hors du Canada	24.3	8.9	7.1	5.4	17.4
Résidence en 1966 non précisée	6.1	7.3	7.8	6.9	6.7
Ensemble des migrants (selon la résidence en 1971)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<i>Répartition proportionnelle (résidence en 1971)</i>					
Régions métropolitaines de recensement <sup>2</sup>	68.4	16.6	11.3	3.6	100.0
Autres localités urbaines	40.8	34.0	19.3	6.0	100.0
Localités rurales <sup>3</sup>					
Essentiellement non agricoles	35.0	35.9	22.4	6.8	100.0
Essentiellement agricoles	32.8	38.1	16.1	13.0	100.0
Hors du Canada	80.9	12.0	5.7	1.4	100.0
Résidence en 1966 non précisée	53.3	25.6	16.3	4.8	100.0
Ensemble des migrants (selon la résidence en 1971)	58.0	23.5	13.9	4.6	100.0

<sup>1</sup>Voir note 2 du tableau 4.65.

<sup>2</sup>Telles que définies aux fins du recensement de 1971 (voir texte à la section 4.2.1).

<sup>3</sup>Les chiffres concernant les localités rurales excluent la très petite portion de la population rurale qui demeure dans les banlieues des régions métropolitaines de recensement. Les localités essentiellement agricoles correspondent aux municipalités où la majorité de la population demeure dans des fermes (suivant la définition utilisée dans le recensement agricole de 1971). La situation est inversée dans le cas des localités essentiellement non agricoles.

### Sources

- 4.1-4.3, 4.63 Division des estimations et des projections démographiques, Direction du contenu et de l'analyse, Secteur du recensement et des enquêtes ménages, Statistique Canada.
- 4.4-4.21, 4.23-4.31, 4.64-4.66 Division des caractéristiques, Direction du contenu et de l'analyse, Secteur du recensement et des enquêtes ménages, Statistique Canada.
- 4.22 Division de la statistique du programme, Programme des affaires indiennes et esquimaudes, ministère des Affaires indiennes et du Nord.
- 4.32-4.55 Division de la santé, Direction de la statistique des institutions et des finances publiques, Secteur de la statistique des institutions et de l'agriculture, Statistique Canada.
- 4.56-4.62 Division de l'immigration, ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.